

- (1) **Seconde Professionnelle Nature, Jardin, Paysage et Forêt**, module travaux des aménagements paysagers  
 (2) **Seconde Générale et Technologique** : Option Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable  
 (3) **STAV** : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant  
 (4) **S** : Option Ecologie, Agronomie et Territoire  
 (5) **Prépa Pro** : Préparatoire à l'Enseignement Professionnel  
 (6) Formation reconnue mention Agriculture Biologique



**MODALITES D'INSCRIPTION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES**  
**LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ET HORTICOLE**  
**Rentrée scolaire 2017 - 2018**

	CLASSE SOUHAITEE AU LEGTA	MODALITES D'INSCRIPTION
Après la 4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> PEP Vert d'Azur	Dossier académique 3 <sup>ème</sup> Prépa Pro à retirer auprès de votre collège et à retourner dûment complété avant le 26 avril 2017 au LEGTA Antibes par l'intermédiaire de votre collège. Admission sur avis de la Commission Départementale en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles. (Il s'agit d'une 3 <sup>ème</sup> distincte de celle du lycée Jacques Dolle).
Après la 3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> générale et technologique	Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations
	CAPA « Travaux Paysagers » 2 <sup>nde</sup> professionnelle Aménagements 2 <sup>nde</sup> professionnelle Productions végétales	Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations
Après la 2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	1 <sup>ère</sup> S 1 <sup>ère</sup> STAV	Dossier à retirer au Lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 31 mai 2017 (ou procédure Affelnet sur dossier par lycée d'origine selon évolution) Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles
	Redoublement en 2 <sup>nde</sup> générale et technologique	Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations
Après une 2 <sup>nde</sup> Professionnelle	1 <sup>ère</sup> Bac Professionnel (*) Productions Horticoles Aménagements Paysagers	Dossier à retirer au Lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 31 mai 2017 Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles. Pour les stages passerelles en Productions Horticoles et Aménagements Paysagers, merci de prendre contact avec l'établissement au plus tôt.
Après la Terminale	BTSA Production Horticole Aménagements Paysagers	Inscription <a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>
Après l'obtention d'un Diplôme Bac + 2	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles du Paysage	Prendre contact auprès du Lycée Vert d'Azur. <a href="http://www.vertdazur.educagri.fr">www.vertdazur.educagri.fr</a> Clôture des inscriptions mi-mai
	Licence Professionnelle Géomatique et Aménagement	<a href="http://gaed.unice.fr/">http://gaed.unice.fr/</a>

(\*) Réorientation possible en Bac Pro après une seconde générale et technologique ou après une 1<sup>ère</sup>



# L'INTERNAT AU LYCEE



L'internat accueille 163 élèves de la 3ème à la terminale, en chambre de 2 ou 4 lits.

C'est un lieu de vie qui doit permettre à chaque interne de s'épanouir et de réussir sa scolarité.

Ces deux objectifs étant étroitement liés, il est important que chaque jeune contribue à maintenir une bonne ambiance de travail et participe à la vie sociale et culturelle de l'établissement.

## ✚ Critères d'admission

Les critères retenus pour la première admission d'un élève à l'internat sont essentiellement : l'éloignement, l'âge de l'élève, la situation sociale et familiale.

## ✚ Rythme d'une soirée à l'internat



17h30	Ouverture des dortoirs
18h00 - 18h40	<b>ETUDE ou ACTIVITES (au choix)</b> Temps de travail Activités silencieuses dans les chambres Participation possible aux clubs culturels et sportifs
A partir de 18h40	<b>DINER avec TEMPS LIBRE après le repas</b> Participation aux clubs culturels et sportifs Détente au foyer ou dans la cour
De 20h00 à 21h15	<b>ETUDE OBLIGATOIRE</b>
De 21h15 à 22h00	<b>PREPARATION POUR LA NUIT</b> Avec possibilité d'une pause en dehors des locaux d'internat de 21h15 à 21h30
A partir de 22h	<b>EXTINCTION DES LUMIERES ET COUCHER</b>
7h00	<b>LEVER</b>
<i>(Le petit déjeuner se prend dans la salle de restauration à partir de 7h15 jusqu'à 7h50)</i>	
7h30	<b>Fermeture des dortoirs</b>

... / ...



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



L'ASC (Association Sportive et Culturelle) permet aux jeunes internes, demi-pensionnaires ou externes, de participer à des activités qui les passionnent lors de leur temps libre. Ces clubs sont gérés et animés par les élèves (musique, billard, BD, théâtre, pétanque,...).

Des activités physiques et sportives ouvertes à tous sont proposées les lundis, mardis et jeudis compétitions UNSS les mercredis après-midi.

TARIFS DEMI-PENSION et INTERNAT – ANNEE 2017 **					
FORFAIT 4 JOURS					
CYCLE	REGIME*	JANVIER à MARS	AVRIL à JUIN	SEPTEMBRE à DECEMBRE	TOTAL ANNEE SCOLAIRE
Cycle court et Cycle long	½ PENSION	171,52 €	122,52 €	196,02 €	490,06 €
	INT-EXT.	448,32 €	320,23 €	512,35 €	1 280,90 €
Cycle Supérieur	½ PENSION	197,97 €	141,41 €	226,26 €	565,64 €
	INT-EXT.	492,63 €	351,88 €	563,01 €	1 407,52 €
*Possibilité de changer de formule au 2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire. Le forfait 4 jours ne comprend pas le repas du mercredi midi uniquement.					

TARIFS DEMI-PENSION et INTERNAT – ANNEE 2017 **					
FORFAIT 3 JOURS					
CYCLE	REGIME*	JANVIER à MARS	AVRIL à JUIN	SEPTEMBRE à DECEMBRE	TOTAL ANNEE SCOLAIRE
Cycle court long et supérieur	½ PENSION	143,50 €	102,50 €	164,00 €	410,00 €
*Possibilité de changer de formule au 2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire. Le forfait 3 jours ne comprend pas le repas du mercredi midi et du vendredi midi.					

TARIFS DEMI-PENSION et INTERNAT – ANNEE 2017 **					
FORFAIT 5 JOURS					
CYCLE	REGIME*	JANVIER à MARS	AVRIL à JUIN	SEPTEMBRE à DECEMBRE	TOTAL ANNEE SCOLAIRE
Cycle court et Cycle long	½ PENSION	204,09 €	145,78 €	233,25 €	583,12 €
	INTERNE	554,44 €	396,03 €	633,63 €	1 584,10 €
	INT-EXT.	489,13 €	349,38 €	559,00 €	1 397,51 €
Cycle Supérieur	½ PENSION	235,38 €	168,14 €	269,02 €	672,54 €
	INT-EXT.	530,05 €	378,61 €	605,76 €	1 514,42 €
*Possibilité de changer de formule au 2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire.					

\*\* Changement de tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017

INT-EXT = INTERNE-EXTERNE = Repas du matin, du midi et du soir sans hébergement et du lundi midi au vendredi midi.

Des aides peuvent être proposées aux familles en difficultés (bourses, dispositifs du Conseil Régional, fonds social).

# TROISIEME PREPARATOIRE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES



## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

### OBJECTIFS :

- ✚ Préparer l'élève à une **poursuite d'étude professionnelle**.
- ✚ Remobiliser les élèves autour d'un projet d'orientation dans une classe à faible effectif (24)
- ✚ Présenter le Diplôme National du Brevet.
- ✚ Découvrir les métiers de l'horticulture, du paysage et de l'environnement grâce à un module 6 heures de découverte professionnelle
- ✚ Découvrir les métiers du tertiaire et de l'industrie grâce à un partenariat avec le Lycée Jacques Dolle d'Antibes.



### SPECIFICITE DE LA FORMATION :

Permettre aux élèves d'appréhender la réalité des métiers et des formations professionnelles :

- à travers des activités pratiques (6H/Semaine de modules de découvertes professionnelles)
- à travers la réalisation de 2 semaines de stage en milieu professionnel en fonction du projet personnel de l'élève.

Les enseignements obligatoires sont les mêmes dans toutes les 3<sup>ème</sup> Prépa Pro, seul le module découverte est spécifique à l'établissement.

### DEBOUCHES ET ORIENTATION

#### ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

- ✚ CAPa Jardinier Paysagiste
- ✚ Baccalauréat professionnel en 3 ans «Aménagements paysagers»
- ✚ Baccalauréat professionnel en 3 ans «Productions Horticoles»
- ✚ Autres baccalauréats Professionnels Agricoles ou CAPa
- ✚ Apprentissage

#### EDUCATION NATIONALE :

- ✚ Baccalauréats Professionnels ou CAP



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

## CONTENU DE LA FORMATION :

Enseignements	Horaire élève/indicatif moyen
Français	4 h 00
Histoire-Géographie - Education civique	3 h 50
Mathématiques	4 h
Langues vivantes	4 h
Education Physique et Sportive	3 h
Physique chimie	} 4 h
Science de la Vie et de la Terre	
Education Socio Culturelle - Artistique	2 h
Module Découverte Professionnelle incluant 1 heure d'informatique	6 h
Accompagnement personnalisé	(2h)
Enseignement pratiques interdisciplinaires	(2H)

## LA SEQUENCE EN ENTREPRISE :

Deux semaines de stage dans une entreprise, choisie par l'élève en fonction de son projet d'orientation

Une semaine de stage sur l'exploitation horticole du Lycée



# C.A.Pa JARDINIER PAYSAGISTE

Diplôme national de niveau V



## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

### VOTRE PROJET :

- ✚ Vous insérer rapidement dans le secteur des travaux paysagers
- ✚ Entretien et participer à la réalisation de jardins et d'espaces paysagers
- ✚ Poursuivre vos études dans des formations professionnelles

### CONDITION DE RECRUTEMENT :

A l'issue d'une 3<sup>ème</sup>, après avis favorable du conseil de classe

## LA FORMATION

### LES OBJECTIFS :

- ✚ Acquérir un diplôme de **niveau V** permettant d'accéder à des emplois **d'ouvrier jardinier**
- ✚ Acquérir des connaissances et des compétences permettant de réaliser l'ensemble des opérations techniques professionnelles nécessaires à l'entretien et à la création des espaces paysagers.

### ORGANISATION :

Le sérieux dans le travail est important ; la place de l'enseignement pratique permet d'aboutir à la réussite au C.A.Pa

La formation s'appuie sur des chantiers écoles.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- ✚ Ouvrier jardinier dans des entreprises privées ou des organismes publics du secteur d'activité des espaces paysagers.



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en entreprise dont 11 sur la période scolaire + 1 semaine de stage collectif.

## Horaires hebdomadaires indicatifs :

Mathématiques	2 H
Physique-Chimie	0,5 H
Informatique	1 H
Biologie	0,5 H
Histoire-géographie	1 H
Sciences Economiques et Sociales	1,5 H
Education socio-culturelle	0,5 H
Agroéquipement	2 H
Français	2 H
Anglais	1 H
Education Physique et Sportive	2 H
Techniques de l'aménagement paysager (pratique et théorie)	9 H + 3 H
avec un MIP Module d'Initiative Professionnelle * « systèmes et processus de production des végétaux utilisés dans la filière Travaux Paysagers » ou autre	
Enseignement pluri-disciplinaire	2 à 3 H

**Une large place est prévue aux chantiers écoles et aux projets**

## Modules d'enseignement général (580h)

### MG1 - Agir dans des situations de la vie sociale

Ce module permet de sensibiliser l'apprenant à la diversité et à l'influence des sociétés et des cultures, aux enjeux des relations entre les sociétés et les territoires, à une citoyenneté responsable afin qu'il construise son identité sociale et culturelle.

*Disciplines : Histoire Géographie – Éducation socioculturelle – Mathématiques – Technologies de l'informatique et du multimédia -Sciences économiques, sociales et de gestion*

### MG2 - Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

Ce module permet à l'apprenant de se construire en améliorant ses compétences en expression orale et écrite, ses compétences physiques et en les mettant en oeuvre de manière efficace et pertinente dans des situations concrètes.

*Disciplines : Français – Éducation socioculturelle – Biologie-Écologie – Éducation physique et sportive*

### MG3 – Interagir avec son environnement social

Ce module permet de sensibiliser l'apprenant à l'influence des relations sociales et lui apprendre à développer des capacités langagières, à repérer et intégrer les normes et cadres de son environnement social et professionnel, afin de comprendre les enjeux des relations entre les individus au sein d'un groupe et de savoir s'y positionner.

*Disciplines : Français - Langue vivante - Sciences économiques, sociales et de gestion - Éducation physique et sportive*

## Modules d'enseignement professionnel (754h)

### MP1 - Insertion du salarié dans l'entreprise Horaire : 58h

Ce module permet d'identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix professionnels.

*Disciplines : Sciences économiques et sociales et gestion*

### MP2 - Maintenance des matériels Horaire : 174h

Ce module permet d'effectuer des opérations de maintenance des matériels liées aux travaux paysagers dans une perspective de durabilité, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

*Disciplines : Sciences et techniques des agroéquipements - Physique et chimie ; Discipline contribuant à l'enseignement du module : Sciences et techniques des aménagements de l'espace*

### MP3 - Mise en place d'aménagements paysagers Horaire : 203h

Ce module permet de réaliser en sécurité les tâches d'un chantier d'aménagement paysager.

*Disciplines : Sciences et techniques des aménagements de l'espace ; Discipline contribuant à l'enseignement du module : Sciences et techniques des agroéquipements ; Biologie-écologie*

### MP4 – Travaux d'entretiens paysagers Horaire : 203h

Ce module permet de réaliser les tâches d'un chantier d'entretien paysager.

*Disciplines : Sciences et techniques des aménagements de l'espace ; Discipline contribuant à l'enseignement du module : Sciences et techniques des agroéquipements*

### MIP - Module d'initiative professionnelle Horaire : 116h

Ce module permet de réaliser des aménagements et des techniques particulières dans des thématiques diversifiées et innovantes.

*Disciplines : Sciences et techniques des aménagements de l'espace*

**Horaire non affecté :** Activités organisées à l'initiative des équipes pédagogiques dans le cadre d'un projet pédagogique s'appuyant sur la réalisation d'un chantier pluridisciplinaire (**exemple 2016 : restauration d'un sentier et murets en pierres sur Saint Jeannet et création d'un circuit de randonnée, Chantier entretien avec Parcs Naturels Départementaux**)

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS



## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

Un parcours en 3 ans accessible dès l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>

### VOTRE PROJET :

- ✚ Devenir ouvrier jardinier qualifié d'entreprise de travaux paysagers
- ✚ Réaliser l'entretien et la création de jardins et d'espaces verts
- ✚ Devenir chef d'entreprise (capacité professionnelle) et participer à l'encadrement d'une équipe
- ✚ Poursuivre vos études en BTSA en fonction du niveau scolaire

### CONDITION DE RECRUTEMENT :

Avoir été orienté en fin de 3<sup>ème</sup> en seconde professionnelle

## LA FORMATION



### LES OBJECTIFS :

- ✚ Acquérir un diplôme de **niveau IV** (Baccalauréat Professionnel)
- ✚ Au cours de ce cycle, à l'issue de la première professionnelle, les élèves pourront acquérir en contrôle continu le BEPA, diplôme de **niveau V**.
- ✚ Acquérir des connaissances et des compétences permettant de réaliser l'ensemble des opérations techniques professionnelles nécessaires à l'entretien et à la réalisation d'espaces verts.
- ✚ Acquérir des notions élémentaires en gestion de chantier et gestion d'équipes

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- ✚ Ouvrier qualifié, chef d'équipe ou responsable dans des entreprises privées ou des organismes publics du secteur d'activité des espaces verts



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## SECONDE PROFESSIONNELLE AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Modules d'enseignement général (405 heures)	Modules d'enseignement professionnel (415 heures)	Formation en milieu professionnel
EG1 – 150 heures Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension monde	EP1 Chantiers d'aménagement paysager dans son contexte (84 H)	4 à 6 semaines  dont 3 prises sur la scolarité  4 semaines en entreprise Aménagement Paysager 1 semaine stage pépinière
EG2 – 60 heures Langue et culture anglaise	EP2 Dimension écologique, sociale et culturelle des travaux paysagers (161H)	
EG3 – 75 heures Motricité, santé et socialisation par la pratique de l'EPS	EP3 Organisation d'un chantier d'aménagement paysager (98H)	
EG4 – 120 heures Culture scientifique et technologie	E.I.E (72H) Travaux Pratiques Renforcés	
Stage collectif : Réalisation de projets, éducation au développement durable, Santé		Autres modalités pédagogiques
Chantier école – Travaux pratiques renforcés		

## 1<sup>ère</sup> et Terminale BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Modules d'enseignement général (798 heures)	Modules d'enseignement professionnel (770 heures)	Formation en milieu professionnel
MG1 Langue française, langages, Eléments d'une culture humaniste et compréhension monde	MP1 Chantier d'aménagement paysager dans son contexte (84h) MP2 Dimension écologique, sociale et culturelle des travaux paysagers (161h) MP3 Organisation d'un chantier d'aménagement paysager (98h) MP4 Travaux de mise en place et maintenance d'infrastructures paysagères (112h)	14 à 16 semaines  dont 9 prises sur la scolarité  dans 2 entreprises différentes
MG2 Langue et culture anglaise	MP5 Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation (189h) MP6 Utilisation des Agroéquipements (70h)	
MG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique de l'EPS et l'entretien de soi	MAP - Module Adaptation Professionnelle (56h) E.I.E. (144h) Conduite des engins de chantier en sécurité	
MG4 Culture scientifique et technologie		
Stage collectif : Réalisation de projets, éducation au développement durable, et à la santé		Autres modalités pédagogiques
Chantier école		

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PRODUCTIONS HORTICOLES

## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

Un parcours en 3 ans accessible dès l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>

### VOTRE PROJET :

- ✚ Devenir ouvrier qualifié d'entreprise horticole ou jardinerie
- ✚ Devenir chef d'entreprise (capacité professionnelle) et participer à l'encadrement d'une équipe
- ✚ Avoir une solide connaissance des plantes qui aide dans un métier de fleuriste
- ✚ Poursuivre vos études en BTSA en fonction du niveau scolaire

### CONDITION DE RECRUTEMENT :

Avoir été orienté en fin de 3<sup>ème</sup> en seconde professionnelle.

- Atelier maraîchage de l'exploitation du lycée agréé en Agriculture Biologique depuis janvier 2013.  
- Reconnaissance de la formation en Agriculture Biologique depuis 2014.

## LA FORMATION

### LES OBJECTIFS :

- ✚ Acquérir un diplôme de **niveau IV** (Baccalauréat Professionnel)
- ✚ Au cours de ce cycle, à l'issue de la première professionnelle, les élèves pourront acquérir en contrôle continu le BEPA, diplôme de **niveau V**.
- ✚ Acquérir des connaissances et des compétences permettant de réaliser l'ensemble des opérations techniques professionnelles nécessaires à la **production, l'entretien des végétaux ainsi qu'à la réalisation de décoration florale**.
- ✚ Acquérir des notions élémentaires en gestion d'une exploitation et gestion d'équipes.
- ✚ Acquérir des notions élémentaires d'art floral.
- ✚ Préparer, éventuellement, le **CAP Fleuriste** si l'élève le souhaite, en candidat libre.
- ✚ Possibilité d'accéder à la **1ère bac pro Technicien Conseil Vente en produit jardin** (Formation par apprentissage, UFA CFPPA Antibes)

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- ✚ Ouvrier qualifié, chef d'équipe ou responsable dans une entreprise horticole ou une jardinerie
- ✚ Emploi dans la fleuristerie ou la décoration intérieure florale après spécialisation



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## SECONDE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS VEGETALES

Modules d'enseignement général (405 heures)	Modules d'enseignement professionnel (415 heures)	Formation en milieu professionnel
EG1 – 150 heures Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension monde	EP1 Contexte de l'acte de production (90h)  EP2 Processus de production végétale (45h)  EP3 Spécialisation pro : Horticulture (180h)  Activités pluridisciplinaires (30h)	4 à 6 semaines  dont 3 prises sur la scolarité  Stage Productions Horticoles (4 semaines) Stage Fleuriste (2 semaines)
EG2 – 60 heures Langue et culture anglaise	E.I.E (72h) Art Floral	
EG3 – 75 heures Motricité, santé et socialisation par la pratique de l'EPS		
EG4 – 120 heures Culture scientifique et technologie		
Stage collectif : Réalisation de projets, éducation au développement durable Santé		Autres modalités pédagogiques
Chantier école – Travaux pratiques renforcés		

## 1<sup>ère</sup> et Terminale BACCALAUREAT PROFESSIONNEL PRODUCTIONS HORTICOLES

Modules d'enseignement général (798 heures)	Modules d'enseignement professionnel (672 heures)	Formation en milieu professionnel
MG1 Langue française, langages, Éléments d'une culture humaniste et compréhension monde	MP1 Activité horticole et son environnement (56h) MP2 Choix techniques (98h) MP3 Choix des végétaux et produits horticoles (56h) MP4 Conduite du processus de production (140h) MP5 Matériels et équipements horticoles (42h) MP6 Conduite de chantiers (112h) MP7 Gestion du processus de production (98h) MAP Module Adaptation Professionnelle (56h) Productions locales / Agriculture biologique	14 à 16 semaines  dont 9 prises sur la scolarité  Stage principal en entreprise horticole (2 entreprises) Stage fleuriste 2 semaines
MG2 Langue et culture anglaise	E.I.E (144h) 1 <sup>ère</sup> -Art Floral Tle – Murs végétalisés (toit terrasse)	
MG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique de l'EPS et l'entretien de soi		
MG4 Culture scientifique et technologie		
Stage collectif : Réalisation de projets, éducation au développement durable, et à la santé		Autres modalités pédagogiques
Chantier école – Travaux Pratiques Renforcés		

# SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

### VOTRE PROJET :

Vouloir suivre un cycle long scientifique ou technologique, et être attiré par des formations orientées vers la biologie, les sciences de la nature, de l'environnement, l'agronomie, l'agro-alimentaire

### CONDITION DE RECRUTEMENT :

Selon la procédure de l'Education Nationale et après avis favorable du Conseil de classe de 3<sup>ème</sup> générale



### VOTRE PROFIL :

- ✚ Avoir de l'intérêt pour les Sciences Biologiques appliquées à l'environnement et au vivant
- ✚ Avoir des aptitudes aux études scientifiques

### POURSUITE D'ETUDES:

En fin de seconde, les élèves peuvent continuer leurs études :

#### AU LEGTA D'ANTIBES :

- Le Baccalauréat général S
- Le Baccalauréat technologique série « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant »

**DANS D'AUTRES ETABLISSEMENTS** vers des filières générales ou technologiques



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES  
Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45  
e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

## ENSEIGNEMENTS COMMUNS A TOUS LES LYCEES

Enseignements	Horaire élève/indicatif moyen
Français	4 h
Mathématiques	4 h
Physique chimie	3 h
Science de la vie et de la terre	1 h 30
Langues vivantes* 1 et 2	5 h30 (LV1+LV2)
Histoire - Géographie	3 h
Education civique, juridique et sociale	0 h 30
Education physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles

## ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION:

Sciences Economiques et Sociales (SES)	1h30
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (EATDD)**	3h

## ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Hippologie et équitation	3 h
Education Physique et sportive	3 h
Pratique sociale et culturelle Théâtre (selon calendrier)	

(\* ) Langues vivantes proposées : Anglais, Espagnol et Italien (autres langues par le CNED)

(\*\*) L'enseignement d'exploration EATDD est enseigné uniquement dans les Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole.

Il permet à l'élève de confirmer son choix d'orientation et de tester ses goûts pour l'environnement, la biologie, l'écologie.



Approfondissement des connaissances et des pratiques



Durée hebdomadaire moyenne : trois heures



Evaluation en Contrôle Continu  
pour le Baccalauréat

(Général – Professionnel – Technologique)



Participation financière des familles

(Une participation des familles est demandée)

en attente de la confirmation des tarifs du club hippique et du Conseil d'Administration.

**OPTION Facultative**

**HIPPOLOGIE – EQUITATION**

EXEMPLE D'ORGANISATION DES ROTATIONS SUR LES ACTIVITES - 6 groupes de niveau

CYCLE 1 du 18.9 au 23.10 (6 séances)

2 x 1h 10	GROUPES 1 et 4	GROUPES 2 et 5	GROUPES 3 et 6
13h50 à 15h	PONEYS (HORSE BALL + EXTERIEUR) GROUPE 1	CHEVAL (Ecole des Aides et Obstacle) GROUPE 2	PONEYS (EQUI FUN + PONY GAMES) GROUPE 3
13h50 à 15h	PRATIQUE à PIED GROUPE 4	PRATIQUE à PIED GROUPE 5	PRATIQUE à PIED GROUPE 6
15h à 16h10	PONEYS (HORSE BALL + EXTERIEUR) GROUPE 4	CHEVAL (Ecole des Aides et Obstacle) GROUPE 5	PONEYS (EQUI FUN + PONY GAMES) GROUPE 6
15h à 16h10	PRATIQUE à PIED GROUPE 1	PRATIQUE à PIED GROUPE 2	PRATIQUE à PIED GROUPE 3

CYCLE 2 du 6.11 au 18.12 (5 ou 6 séances)

2 x 1h 10	GROUPES 2 et 5	GROUPES 3 et 6	GROUPES 1 et 4
13h50 à 15h	PONEYS (HORSE BALL + EXTERIEUR) GROUPE 2	CHEVAL (Ecole des Aides et Obstacle) GROUPE 3	PONEYS (EQUI FUN + PONY GAMES) GROUPE 1
13h50 à 15h	PRATIQUE à PIED GROUPE 5	PRATIQUE à PIED GROUPE 6	PRATIQUE à PIED GROUPE 4
15h à 16h10	PONEYS (HORSE BALL + EXTERIEUR) GROUPE 5	CHEVAL (Ecole des Aides et Obstacle) GROUPE 6	PONEYS (EQUI FUN + PONY GAMES) GROUPE 4
15h à 16h10	PRATIQUE à PIED GROUPE 2	PRATIQUE à PIED GROUPE 3	PRATIQUE à PIED GROUPE 1

CYCLE 3 du 8.1 au 19.02 (6 séances)

2 x 1h 10	GROUPES 3 et 6	GROUPES 1 et 4	GROUPES 2 et 5
13h50 à 15h	PONEYS (HORSE BALL + EXTERIEUR) GROUPE 3	CHEVAL (Ecole des Aides et Obstacle) GROUPE 1	PONEYS (EQUI FUN + PONY GAMES) GROUPE 2
13h50 à 15h	PRATIQUE à PIED GROUPE 6	PRATIQUE à PIED GROUPE 4	PRATIQUE à PIED GROUPE 5
15h à 16h10	PONEYS (HORSE BALL + EXTERIEUR) GROUPE 6	CHEVAL (Ecole des Aides et Obstacle) GROUPE 4	PONEYS (EQUI FUN + PONY GAMES) GROUPE 5
15h à 16h10	PRATIQUE à PIED GROUPE 3	PRATIQUE à PIED GROUPE 1	PRATIQUE à PIED GROUPE 2



**Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole**

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
ET DES AFFAIRES RURALES

### VOLLEY-BALL - *MUSCULATION*



#### Pour

S'engager vers un degré d'expertise supérieur.

Approfondir les connaissances (Règlements, Techniques, Tactiques...)

Favoriser l'acquisition d'une méthodologie d'entraînement personnel



Durée hebdomadaire : trois heures



Evaluation en Contrôle Continu pour le Baccalauréat

(Filières: Générales – Professionnelles – Technologiques)

#### Programme prévisionnel

Sept	Oct	Nov	à	mars	avril	juin
Beach volley Préparation Physique		Volley-Ball Musculation			Beach volley	

# BACCALAUREAT GENERAL Série S

## Ecologie - Agronomie - Territoires



### VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

#### VOTRE PROJET :

Réussir un baccalauréat scientifique pour une poursuite d'études supérieures longues : classes préparatoires, écoles d'ingénieurs, universités...

#### VOTRE PROFIL :

Avoir des aptitudes scientifiques et être intéressé par la biologie, l'écologie, l'environnement et l'agronomie.

#### CONDITION DE RECRUTEMENT :

L'entrée en 1<sup>ère</sup>S se fait à l'issue d'une 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique, après avis favorable du conseil de classe.

## LA FORMATION

HORAIRE HEBDOMADAIRE (nouveau programme)	1 <sup>ère</sup>	Tle
Mathématiques	4 H	6 H
Physique-Chimie	3 H	5 H
Ecologie Agronomie et Territoires (EAT) : Biologie Ecologie	4,5 H	5 H
Ecologie Agronomie et Territoires (EAT) : Agronomie, SESG	2,5 H	3 H
Français	4 H	
Histoire-Géographie	2,5 H	2 H
Philosophie		3 H
LV1 (Anglais)	2,5 H	2 H
LV2 (Italien, Espagnol)*	2 H	2 H
Education Physique et Sportive (EPS)	2 H	2 H
Accompagnement personnalisé : <i>acquisition de méthodes et d'autonomie, soutien, approfondissement et aide à l'orientation</i>	2 H	2 H
Options facultatives : Equitation ou Volley - Musculation	3 H	3 H
Pratique Socio-Culturelle / Théâtre		
Heures de vie de classe	10 H/an	10H/an

(\*). Autres langues par le CNED



#### Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES  
Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45  
e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)





# BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

## Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant



### VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT AZUR D'ANTIBES

#### VOTRE PROJET :

Réussir un baccalauréat technologique pour une poursuite d'étude supérieure en BTS (Brevet de technicien supérieur) du Ministère de l'Agriculture ou BTS ou DUT (biologie ou environnement) ou licence professionnelle du Ministère de l'Education Nationale et de Enseignement supérieur.

#### VOTRE PROFIL :

Etre intéressé par les sciences de la nature, l'agronomie et l'environnement

#### CONDITION DE RECRUTEMENT :

L'entrée en 1<sup>ère</sup> STAV se fait à l'issue d'une 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique, après avis favorable du conseil de classe.

## LA FORMATION

(Programme rénové – septembre 2013)

HORAIRE HEBDOMADAIRE	1 <sup>ère</sup>	Terminale
Mathématiques	2,5H	2,5H
Informatique et multimédia	1 H	
Physique-Chimie	2 H	2,5H
Biologie-Ecologie	2,5H	2,5H
Histoire-géographie	1,5H	2 H
Sciences Economiques et Sociales	2 H	1,5H
Education socio-culturelle	1,5H	1,5H
Sciences et techniques (dont EIL*)	6 H	6 H
Français	2 H	
Philosophie		1 H
LV1 (anglais)	2 H	2 H
LV2** (espagnol ou italien)	1,5H	1,5H
Education Physique et Sportive	2,5H	2,5H
E.I.L.* au choix (inclus dans Sciences et techniques)	3 H	4 H
Technologies de la Production agricole* ou Aménagements et valorisation des espaces*		
Pluridisciplinarité (155 h/cycle soit 2,5 h/semaine)	2,5H	2,5H
Accompagnement personnalisé	2 H	2 H

Options Facultatives : Equitation ou Volley - Musculation (3H) - PSC / Théâtre

(\*) un Enseignement d'Initiative Locale et d'approfondissement technologique au choix en fonction des places disponibles

(\*\*) Autres langues par le CNED



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT AZUR D'ANTIBES

## Enseignements organisés en modules sur les 2 années de formation

- M1 : La langue française, les littératures et autres modes d'expression**  
(Français, éducation socio-culturelle)
- M2 : Langues et cultures étrangères** (Anglais, LV2, histoire, géographie)
- M3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques**  
(Education physique et sportive, biologie)
- M4 : Mathématiques et technologies de l'informatique et multimédia**  
(Mathématiques, informatique)
- M5 : L'homme, le monde contemporain et la citoyenneté**  
(Histoire-géographie, sciences économiques et sociales, éducation socio-culturelle, philosophie)
- M6 : Territoire et société**  
(Histoire-géographie, sciences économiques, agronomie)
- M7.1 : Le fait alimentaire : biologie, alimentation et santé**  
(Sciences économiques, éducation socio-culturelle, agronomie, biologie)
- M7.2 : Gestion du vivant et des ressources**  
(Biologie, agronomie, zootechnie)
- M8 - Matière et énergie dans les systèmes** (Physique-chimie - équipements)

## Espace d'initiative locale (1 au choix)

- M9 : Domaine : Technologies de la Production Agricole (TPA)** (agronomie, zootechnie, équipements)
- M9 : Domaine : Aménagement et valorisation des espaces (AVE)** (Aménagement, équipements)

## Validation de l'examen

Le Baccalauréat technologique est délivré pour :

- 30% avec les contrôles en cours de formation (CCF)
- 70% avec les épreuves terminales

Les options facultatives sont validées en CCF. Les points supérieurs à 10 sont comptabilisés pour l'examen.

## Stages

La formation comprend 8 semaines de stage dont 6 prises sur la période scolaire.

Le stage de 5 semaines en entreprise fait l'objet d'un dossier technologique présenté à l'examen. (coefficient 5/40)

3 stages d'une semaine chacun complète la formation :

- « Territoire, développement, ressources et produits »
- « Etude d'une activité dans un territoire »
- « Education à la santé et au développement durable »

# B.T.S.A. Aménagements Paysagers

Diplôme national de niveau III



## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

### VOTRE PROJET :

- ✚ Devenir chef d'entreprise en travaux paysagers ou chef de chantier
- ✚ Gérer des chantiers d'entretien et de création d'espaces verts
- ✚ Encadrer une équipe ou accéder à des postes d'encadrement technico-économique
- ✚ Poursuivre vos études dans des formations supérieures post-BTS (Classe Préparatoire aux Ecoles du Paysage, ITIAPE, licence professionnelle...)

### CONDITION DE RECRUTEMENT :

- ✚ Sur dossier par la procédure admission post-bac ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)), après l'obtention d'un Baccalauréat

## LA FORMATION

### LES OBJECTIFS :

- ✚ Acquérir un diplôme de **niveau III** permettant d'accéder à des emplois **de chef d'entreprise, de chef de chantier** et à **des postes d'encadrement**
- ✚ Acquérir des connaissances et des compétences techniques et professionnelles nécessaires à la conception, à la création et à l'entretien d'espaces verts
- ✚ Acquérir des compétences en gestion d'entreprise, planification et suivi de chantier

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- ✚ Chef d'entreprise / Technicien d'encadrement (chef de chantier, chef d'équipe)
- ✚ Collaborateur administratif (réponse aux appels d'offre, chiffrage...)
- ✚ Assistant à maîtrise d'oeuvre



Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES

Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45

e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 10 sur la période scolaire

M41 Mathématiques –  
Traitement de données  
(72,5 h)

M 42 - Techno de  
l'info et multimédia  
(43,5 h)

M31 - E.P.S.  
(87 h)

M51 – Les contextes et les  
déterminants des  
aménagement paysagers  
(130 h)

M23 – Anglais  
(116 h)

M52 – Connaissance et  
gestion des végétaux  
(261 h)

Modules d'enseignement général

M22 - Techniques d'expression  
de communication, d'animation  
et de documentation (174 h)

M53 – Technique d'implantation  
et de construction pour  
l'aménagement paysager  
(188 h)

**B.T.S.A.**

*Aménagements Paysagers*

NIVEAU III

Enseignements  
scientifiques et Techniques

M21  
Organisation économique  
sociale et juridique

M55 – Participation à  
l'élaboration d'une proposition  
d'aménagement paysager  
(130 h)

Environnement économique

M54  
Gestion technico-  
économique de chantiers  
(101 h)

- Etude de cas  
- Formation DAO-CAO  
- Conception et proposition de  
projet d'Aménagements  
paysagers (semaine projets...)

M 71  
M.I.L. Module d'Initiative Locale  
Le milieu méditerranéen de  
l'espace naturel au jardin

M 61  
Stage en milieu professionnel  
(12 à 16 semaines)



# B.T.S.A. Productions Horticoles

Diplôme national de niveau III



## VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

### VOTRE PROJET :

- ✚ Devenir chef d'entreprise ou d'exploitation agricole
- ✚ Fournir des appuis techniques à des responsables d'exploitation ou de culture
- ✚ Encadrer une équipe dans des jardineries, collectivités territoriales,...
- ✚ Poursuivre vos études dans des formations supérieures post-BTS (Classe Préparatoire aux Ecoles du Paysage, ITIAPE, licence professionnelle...)

### CONDITION DE RECRUTEMENT :

- ✚ Sur dossier par la procédure admission post-bac ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)), après l'obtention d'un Baccalauréat

## LA FORMATION

### LES OBJECTIFS :

- ✚ Acquérir un diplôme de **niveau III** permettant d'accéder à des emplois **de chef d'entreprise, de chef de chantier et à des postes d'encadrement**
- ✚ Acquérir des connaissances et des compétences techniques et professionnelles nécessaires à la mise en place et à la conduite des cultures dans un système de production florale, fruitière, légumière et pépinière
- ✚ Acquérir des compétences techniques de vente, de logistique et de gestion de production

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- ✚ Chef d'entreprise / Technicien d'encadrement
- ✚ Technico-commercial en amont ou en aval de la filière horticole
- ✚ Technicien d'expérimentation dans les firmes privées ou les organismes publics
- ✚ Agent de développement ou conseiller auprès des chambres d'agriculture, ...



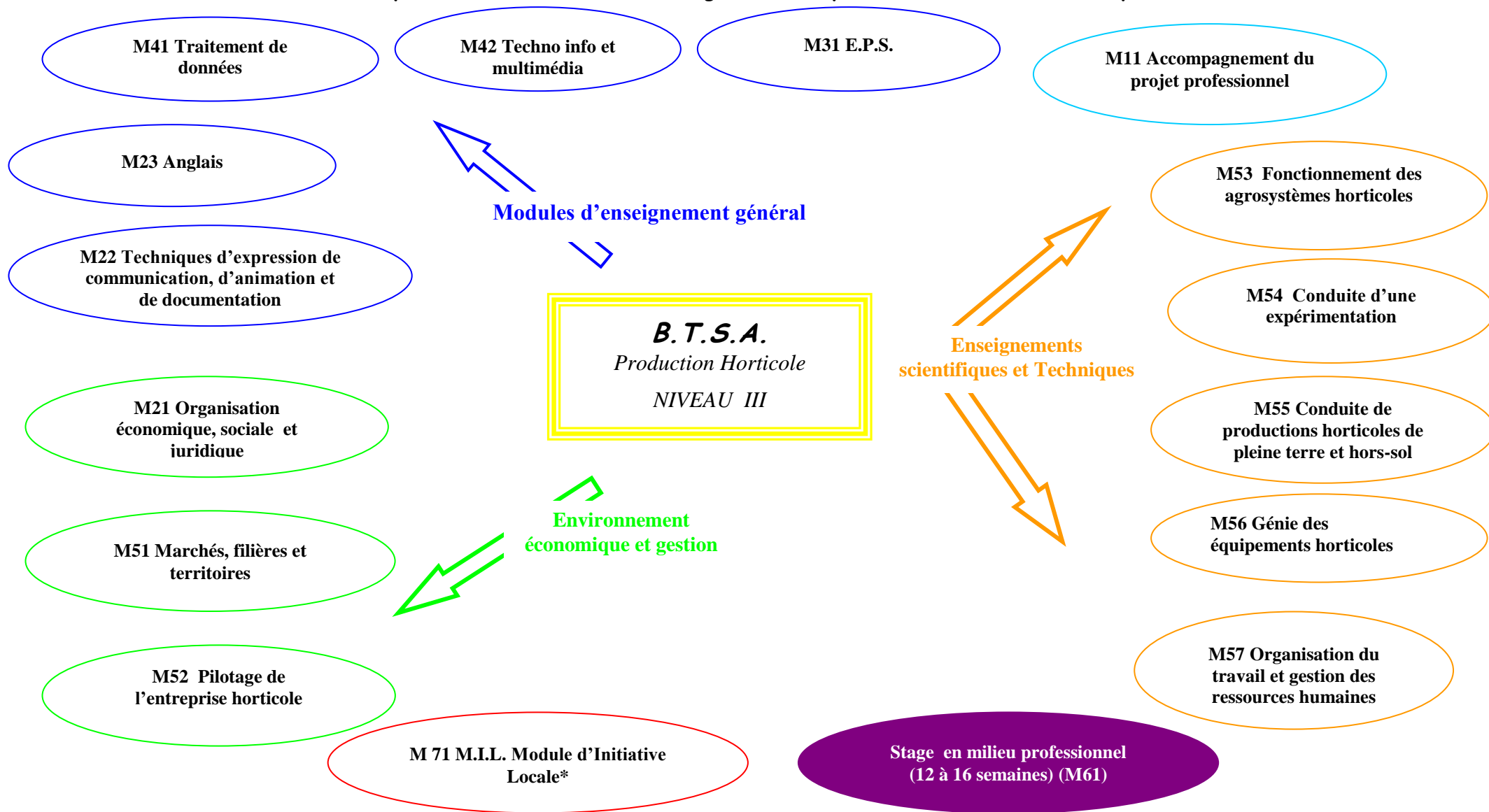
#### Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES  
Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45  
e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



# VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 10 sur la période scolaire



\* MIL : Les productions biologiques méditerranéennes

\* MIL : Les plantes cultivées IN VITRO au service de la valorisation d'un patrimoine végétale territorial

- Atelier maraîchage de l'exploitation du lycée agréé en Agriculture Biologique.  
- Reconnaissance de la formation en Agriculture Biologique depuis 2014.

# Classe préparatoire ATS Paysage



## Equivalence partielle de la Licence L3 Géographie

### Vous souhaitez devenir Architecte Paysagiste

#### Inscrivez – vous dans :

Une classe préparatoire unique dans l'enseignement agricole public, pour préparer le concours commun aux écoles supérieures du paysage :

- **ENSP : Ecole Nationale Supérieure du Paysage, site de Versailles et de Marseille**
- **ENSAP : Ecole d'Architecture et du Paysage de Bordeaux et de Lille**
- **ENSNP : Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois...**



#### Exigences de la préparation :

- un bon niveau de culture générale une expression écrite et orale, satisfaisantes,
- **des aptitudes réelles en arts graphiques et plastiques,**

#### Notre recrutement :

Peut être accueilli tout titulaire de 120 ECTS,

- selon un profil adapté, tout titulaire d'un diplôme sanctionnant **deux années d'études supérieures,**
- et notamment les **BTSA du secteur Aménagement,**
- après avis de la commission de recrutement des classes préparatoires.

#### Examen du dossier de candidature :

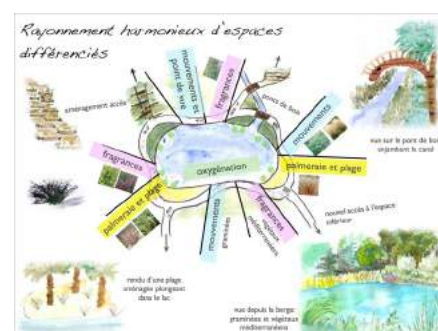
La commission prend en compte :

- les notes obtenues:
  - au Baccalauréat
  - au Diplôme d'Etudes Supérieures en cours de préparation
- ainsi que les capacités esthétiques et créatives candidat évaluées au travers d'un dossier.

#### Retrait du dossier de candidature:

Prendre contact auprès du **LEGTA d'Antibes.**

**Validation partielle Licence L3 Sciences Géographiques de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis (sous réserve des résultats) + 2 unités d'enseignement imposées à obtenir en cours de formation à la Faculté.**



## Nouveau site internet (voir bas de page)

### Organisation de la formation :

#### • Contenu :

La préparation se déroule de septembre à fin juin. Elle comprend 27 semaines de formation et un stage de 5/6 semaines en bureau d'études. L'écrit du concours a lieu en avril, l'oral fin juin.

#### • Horaires :

L'horaire hebdomadaire comprend:

- Techniques de représentation graphique et expression plastique 9h
- Approche historique et culturelle 5h
- Techniques de communication écrite et orale 2h
- Philosophie/sociologie 3h
- Études de cas 3h
- Projet de paysage 3h

Conformément à l'esprit «classes préparatoires» sont organisés :

- des oraux types «khôlles», pour assurer un suivi personnalisé dans la préparation au concours, chaque semaine, en petits groupes de 3 ou 4 étudiants.
- Des mises en situation types «concours blancs».

#### • Intervenants :

De nombreux intervenants professionnels viennent partager leur expérience avec les étudiants.

#### • Sorties sur le terrain :

La Côte d'Azur offre une riche palette de situations pour étudier les paysages naturels ou artificialisés. C'est pourquoi l'emploi du temps comprend analyses de site, visites sur le terrain, projets paysagers.

### Conditions matérielles :

#### • Hébergement :

Antibes est, en été, une ville d'accueil touristique, aussi elle offre, durant la période scolaire, des logements meublés accessibles à des étudiants et des places en résidence universitaire.

#### • Bourses

Le régime des bourses est celui de l'enseignement supérieur.

#### • Régime étudiants

Sécurité sociale, Mutuelle, Carte étudiant, autres...

### Renseignements :

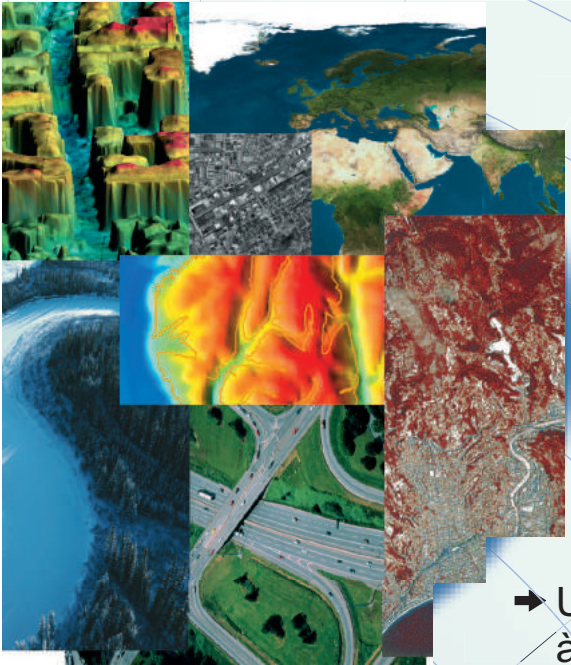


#### Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES  
Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45  
e-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)



# Licence professionnelle **Géomatique** et **Aménagement**



## **GEOMATIQUE** *Géographie + Informatique*

- Un domaine technologique innovant
- Un domaine d'emploi en développement
- Une formation insérée dans le monde professionnel
- Un diplôme pluridisciplinaire à Bac + 3

### Objectifs de la formation

#### Former aux métiers par l'acquisition :

- des méthodes de production et de traitement de l'information territoriale (géomatique)
- des théories et pratiques en aménagement du territoire (urbanisme et environnement)



### Partenaires de la formation

#### Une association de partenaires impliqués dans cette formation professionnalisante :

- Université de Nice Sophia-Antipolis - UFR Espaces et Cultures - Département de Géographie (responsable du diplôme),
- Lycées professionnels :  
Lycée Léonard de Vinci – Antibes (géomètres-topographes génie civil),  
Lycée Vert d'Azur – Antibes (aménagement paysager),
- Professionnels, praticiens de la géomatique et de l'aménagement : concepteurs et utilisateurs de logiciels, responsables de services, etc., (interventions pour environ 50 % de la formation, stage compris).

### Conditions d'admission

- Étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 2 (DEUG, DEUST, DUT, BTS, BTSA, Licence 2...) ou reconnu équivalent, dans les domaines requis
- Professionnels en formation continue, sans condition de diplôme, après validation des acquis
- Sélection sur dossier, à retourner avant mi-juin (pour une rentrée en septembre)

### Contact, retraits de dossier

#### Département GAED - UFR Espaces et Cultures

Université Nice - Sophia Antipolis

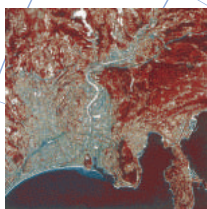
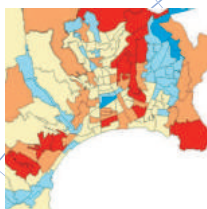
Campus Carlone - Hall H - Bureau 431

98, Bd Édouard Herriot - BP 3209, 06204 Nice cedex

Tel. 04 93 37 53 59 - Fax 04 93 37 54 87

Web : <http://www.unice.fr/GAED>





## Débouchés professionnels

**Acquérir une formation de technicien supérieur en aménagement, urbanisme et environnement pour :**

- assister différentes professions (urbaniste, aménageur géographe, géomètre, architecte, paysagiste,...) dans la réalisation de projets intégrant :
  - des bases de données géo-référencées et des Systèmes d'Information Géographiques
  - des compétences thématiques

**Pour travailler dans :**

- ➔ le secteur privé, au sein de cabinets d'étude divers (aménagement, urbanisme, géomètre-expert, développement local, environnement, paysage, gestion de réseaux, etc.)
- ➔ le secteur public, au sein de collectivités territoriales (SIVOM, pays, communauté d'agglomération, conseil régional, commune, etc.) et d'administrations (chambres consulaires, service extérieur de l'État, parc naturel, agence d'urbanisme, laboratoire de recherche, etc.)

**Et s'assurer de :**

- ➔ possibilités de passerelles vers d'autres formations et métiers:
  - accès aux concours de catégorie A de la fonction publique (enseignement, administration),
  - poursuite d'étude en Master (bac + 5) au niveau européen (cadre LMD)

## Contenus de la formation

**Des enseignements pluridisciplinaires cohérents**

Des compétences solides en « Aménagement territorial » (210h)

- Environnement (105 h) : diagnostic et analyse paysagère, risques naturels droit de l'environnement, études d'impact et plans de gestion.
- Urbanisme (105 h) : diagnostic territorial, analyse de documents d'aménagement, droit de l'urbanisme, géotechnique appliquée au génie civil.

Un apprentissage technologique innovant par la « Géomatique » (205 h)

- Recueil et traitement de l'information (140 h) : recueil de données, bases de données statistiques, CAO, DAO, SIG, cartographie graphisme.
- Entreprise et emploi (65 h) : gestion et économie de l'entreprise, planification de projets langue étrangère, insertion professionnelle.

**Des modalités d'enseignement variées par :**

- ➔ des cours théoriques et pratiques
- ➔ des parcours à choisir (Environnement / Urbanisme),
- ➔ un projet tutoré collectif (4-6 semaines),
- ➔ et un stage en milieu professionnel (12-14 semaines).

**Une formation d'une année (rentrée mi-septembre)**

